



DIRECTIVES DISCIPLINAIRES CYCLE COMPLEMENTAIRE

RENTREES ET SORTIES

Horaire: de 7h25 à 14h40.

- L'entrée au cycle complémentaire et la sortie se feront uniquement par les portes n° 2 et 3.
- Les élèves ne sont pas autorisés à être sur la cour ou sous le préau, le matin à leur arrivée et jusqu'à la cloche de 7h25. Le rassemblement matinal se fera dans les galeries.
- La surveillance est assurée de 7h00 à 14h40. En dehors de ces heures-là, le Collège n'est pas responsable des élèves.

DEPLACEMENTS

- À la 1^{ère} cloche annonçant la rentrée matinale ou la fin des récréations, les élèves doivent se diriger vers leurs classes. Les cours commencent immédiatement après la 2^{ème} cloche. Les retardataires ne seront pas admis en classe.
- Les élèves ne doivent, en aucun cas, (sauf malaise) sortir de leur classe pendant un cours ou aux interclasses. Toute communication avec la Direction devra attendre une récréation.
- Les élèves ne sont pas autorisés à rester dans leurs classes ou circuler sur les escaliers pendant les récréations.
- Le passage aux toilettes se fera, au fur et à mesure, pendant les heures de cours, mais à partir de la 2^{ème} période et pas pendant les interclasses. Sachant que, c'est le professeur qui rentre en classe et non celui qui en sort qui accorde la permission du passage aux toilettes.

ABSENCES ET RETARDS

- Les élèves ne doivent pas s'absenter sans raison valable, encore moins le jour d'une évaluation ou d'un examen.
L'évaluation manquée sera refaite seulement si un rapport médical justifie l'absence.
Les examens manqués ne seront pas refaits.
- En cas de force majeure, pour retirer un élève avant l'heure de la sortie, il faudra en prévenir la responsable du cycle qui lui délivrera un permis de sortie.
- Les rendez-vous médicaux ne doivent pas être pris durant les heures de cours ou être annoncés le jour-même.
Au cas où ces rendez-vous ne peuvent être fixés hors de l'horaire scolaire ou lorsque l'élève se porte mal depuis le matin, il devra rester à la maison ce jour-là.
- Les jours d'examens, les élèves doivent se trouver dans les salles, prévues à cet effet, à 7h30 au plus tard ou à l'heure qui leur a été désignée, si leur examen commence plus tard.
Les retards ne sont nullement tolérés aux examens officiels.

LE TELEPHONE PORTABLE

Le téléphone portable doit être éteint dès l'entrée dans le bâtiment. L'élève devra le ranger dans son cartable, non dans ses poches, ou le déposer chez l'animateur pour la journée. Il ne pourra le réutiliser qu'une fois dans la rue à l'extérieur du bâtiment.

En cas de force majeure, l'élève qui aurait besoin de joindre ses parents, pourra le faire en demandant à appeler du bureau du responsable du cycle ou de l'animateur.

Tout téléphone, vu par n'importe quel membre de l'équipe éducative, à l'intérieur du bâtiment, sera confisqué.

ASPECT ET TENUE

L'uniforme du Collège est obligatoire.

- Pantalon ou jeans bleu marine, non délavé ou déchiré. Les shorts, les bermudas ne sont pas permis. Les fuseaux et pantalons moulants (pour les filles) non plus.
- Polos, chemise à manches longues et pull à acheter du Collège.
- Chaussures en cuir ou en toile ou espadrilles de couleur foncée et unie. Pas de blanc.
- Vestes de couleur sombre et unie (noir, bleu marine, gris) sans garniture.
- Tenue de sport
La tenue d'été et le survêtement à acheter du Collège.
- Les jeunes filles doivent avoir des ongles soignés et propres sans vernis coloré. Seul le vernis transparent ou french est toléré (seulement en EB9).
- Les jeunes gens doivent toujours avoir les cheveux courts et se présenter, la barbe rasée, les lundis matin.

TRANSPORT

Le jour de la rentrée, les élèves inscrits au service du transport scolaire, viennent par leurs propres moyens et rentrent chez eux, en autocar.

Pour tout changement occasionnel de l'autocar, une demande écrite ou orale, par les parents est requise **avant 12h00**, adressée à la Responsable du cycle. Il serait impossible de donner suite aux appels de dernière minute.

Tous les élèves sont tenus de respecter le règlement affiché sur la porte des autocars.

AGENDA

L'agenda est l'outil de communication privilégié entre l'enseignant et la famille. Il faudra le consulter tous les jours :

- 1) Pour avoir connaissance du règlement du collège et le respecter tout le long de l'année.
- 2) Pour le travail demandé à l'élève.
- 3) Pour la correspondance entre les parents et la Direction :

En cas d'absence et seulement à la demande des parents formulée avant 10h00, le travail du soir pourra être envoyé avec les frères et sœurs ou déposé à l'accueil.

Le site du Collège www.sagessesjb.edu.lb affiche également les agendas.

MATERIEL SCOLAIRE

- L'élève doit toujours avoir tout son matériel scolaire. Il est inadmissible qu'un élève du complémentaire oublie ses affaires ou n'ait pas son matériel scolaire, notamment le jour d'une évaluation ou d'un examen. Le Collège n'est pas tenu de le lui assurer.

Vous êtes priés de garder ces directives à portée de main tout le long de l'année pour les consulter au besoin. Elles seront également affichées dans les classes.

La Direction



Nous soussignés

désirons que notre enfant..... en classe de..... quitte l'école

- par la porte n°2.
- par la porte n°2, seul, à pieds. (Rejoindre la personne chargée de l'accompagner chez lui)
- par les portes 11 et 12 en passant par le tunnel pour rejoindre ses frères et sœurs plus jeunes.

Date

Signature des parents